

**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
8	8	7

**Date de la convocation**  
07/12/2016

**Date d'affichage**  
07/12/2016

Le vingt-cinq février deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

**Présents :** François CHAMPRENAULT, Maire, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX.

Absent excusés : Matthieu SAULGEOT

**Secrétaire de séance :** Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

↳ **Imputation de la quote part des salaires sur le budget eau.**

A l'unanimité, le conseil municipal décide pour le budget 2017 de prévoir une quote part des salaires (cantonnier et secrétariat) sur le budget eau. ces sommes seront prévues au budget primitif 2017.

↳ **Nouveau contrat mairystème JVS :**

Le conseil adopte à l'unanimité le nouveau contrat JVS.

Le conseil propose le rachat du matériel aux habitants intéressés se renseigner au secrétariat. Mise à disposition à l'acheteur courant mars.

↳ **Frais d'écolage et de Tap :**

Le conseil municipal valide à l'unanimité les frais d'écolage selon la répartition présenté.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les frais de TAP selon la répartition présenté.

↳ **Décision modificative budgétaire :**

Le conseil municipal à l'unanimité valide la décision modificative de 1035, suite aux versements des dotations de l'état (sommes non connues début 2016)

↳ **Baux fermiers.**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le renouvellement des baux de mrs Porcheret, earl Bourgeois , Mr Goulhier .

Le Maire,



François CHAMPRENAULT  
Signature et cachet

↳ **Plantation tri sélectif.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de planter des troènes et des lauriers.

↳ **Permanences électorales mairie :**

Une permanence exceptionnelle aura lieu le samedi 31 décembre de 10 à 12 h pour réceptionner les dernières demandes d'inscriptions sur la listes électorales.

↳ **Commission bâtiments communaux :**

La commission envisage l'accessibilité de la mairie avec une rampe en plan inclinée provisoire. (qui peut être installée les jours d'élections, festivités etc.)

Le conseil municipal valide le projet.

La chaufferie – changement de chaudière.

La toiture de l'école et de la maison Hermann.

Des devis vont être demandés pour l'ensemble des projets afin de prévoir le budget primitif 2017 et les subventions possibles.

↳ **Questions diverses :**

L'éclairage public sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil pour prendre une délibération qui déterminera les heures d'éclairage. cette décision sera transmise officiellement au SICECO afin d'obtenir un éclairage uniforme dans les hameaux et réguliers.